



# **Spécifications**

# **Techniques**

-

# **Karting**

# **Electriques**

- **Classe série**
- **Classe prototype**

Dernière  
modification:

25/02/05

## Spécifications techniques

- **Moteur électrique** : quelque soit la technologie (asynchrone, courant continu, synchrone...), l'énergie étant fournie par des batteries embarquées sur le châssis. La tension générée par ces batteries au système de commande du moteur est au maximum de 48 VDC +10%.  
Refroidissement du moteur à air ou à eau dans ce cas, circuit fermé avec radiateur séparé.
- **Batteries** : exécution ne coulant pas, trois catégories de bases sont prévues :
  - Catégorie 1** batteries Plomb sans maintenance (Pb)
  - Catégorie 2** batteries Nickel-Cadmium (Ni-Cd).
  - Catégorie 3** tension maxi. 200VDC +10%, regroupera les autres technologies de batterie (ex : NC, zinc-brome, soufre-natrium, NIMH etc...) si au moins l'une d'entre elles est utilisée durant la manifestation.  
Poids maximum 90Kg, poids jugé selon descriptif du fabricant (à fournir avec dossier d'inscription).  
Un maximum de deux jeux de batteries par manifestation est autorisé.
- **Transmission** : prise direct ou avec rapport de transmission sur le moteur, elle ne doit pas comporter de boîte de vitesses mais peut comporter un embrayage.
- **Châssis** : équipé de ses accessoires d'origine (en particulier l'essieu AR, les moyeux AV les jantes AV/AR, le système de freinage, les éléments de direction) devra être issu du commerce et répondre aux normes CIK/FIA en cours. La marque et le type de châssis sont libres mais il doit être d'un modèle homologué par la Fédération Française de Sports Automobile (FFSA). Seules les modifications liées à l'installation des batteries et à leur protection contre les chocs sont autorisées.
- **Pneu** : homologué CIK/FIA, 5 pouces, 1 jeu durant la manifestation. Un pneu de réserve devant ou derrière est autorisé
- D'une manière générale, le modèle du châssis et les pneus doivent être choisis en fonction des performances du moteur et du poids du kart complet afin d'assurer le maximum de **sécurité au pilote** d'un point de vue tenue de route et freinage. Ce dernier point sera particulièrement surveillé par les commissaires techniques du challenge.  
Une protection électrique contre les court-circuits devra être installée.
- Les **éléments de carrosseries** suivants : spoiler, pare-chocs, barre anti-encastrement devront répondre aux normes FMK/FIA. Les pontons qui contiennent des batteries elles mêmes font l'objet d'un règlement technique particulier (voir règlement européen en annexe).
- Le **poids maximum** du kart équipé du moyen de propulsion et des batteries ne devra pas excéder 170Kg sans frein avant, avec frein avant 180KG (sans le pilote).

Dernière  
modification:

25/02/05

## Spécifications techniques

### Classe série

Karting de série figurant dans la liste des fabricants référencés ci-dessous. Ceux-ci ne doivent avoir subi aucune modifications.

#### Liste des fabricants :

- Sodikart
- Alpha Karting
- MG Kart
- Asmo
- Otl
- Lintec
- Bowman
- Indoor Grand Prix International
- Shaller
- Swiss Hutless
- Worldkarts
- Electra Motorsports
- Shaller
- Go Kart
- Gravitron
- Formula K
- Freekart
- Alel
- Zytec

Dernière  
modification:

25/02/05

## Spécifications techniques

### Classe proto

Cette classe regroupe la production libre de karting répondant à des conditions au niveau des dimensions.

#### Dimensions :

- longueur (mm) : 2300
- largeur (mm) : 1400

#### Caractéristiques :

- 4 roues ;
- nombre de roues motrices : libre
- nombre de roues directrices : libre
- poids maximum de 200 kg en état de marche hors pilote

#### Caractéristiques électriques :

- Nombre de moteurs électriques : libre
- Tension maximum limitée à 200VDC +10%
- Alimentation par nombre et type de batteries : libre
- Moyens embarqués de recharge des batteries interdit (panneaux solaires, pile à combustible...) sauf récupérateur d'énergie (freinage)